



Mélange 3 - 4 hivers

- Association de légumineuses pures
- Eligible à la prime protéine
- Interculture longue entre deux céréales
- Productif, même en conditions séchantes



COMPOSITION DU MÉLANGE

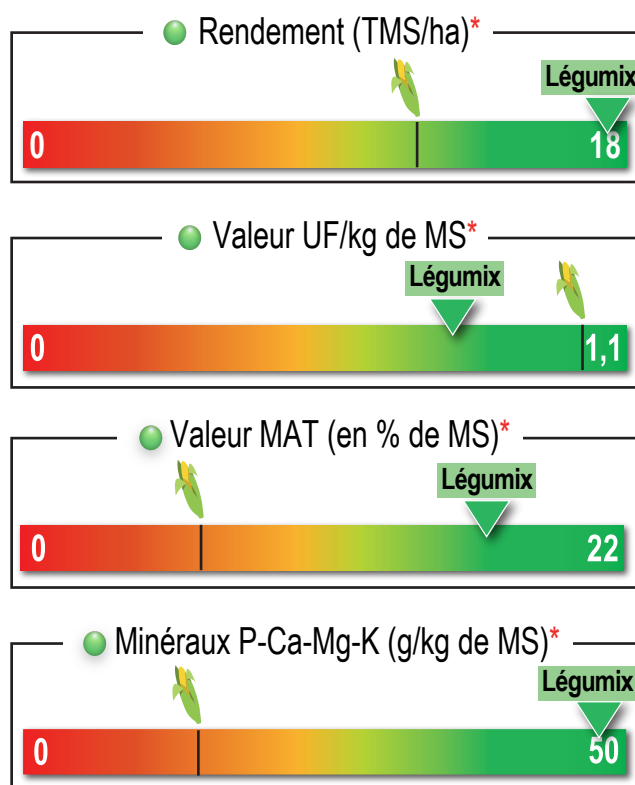
Semis : 30 kg/ha (dose à respecter)

Légumineuses : 30 kg (100 %)

90 % Luzerne 27 kg

10 % Trèfle Violet longue durée 2n 3 kg

PERFORMANCE DU MÉLANGE



Source : réseau R&D MEAC

*Performances variables en fonction des conditions pédo-climatiques et culturales



Référence maïs fourrage

UTILISATIONS



Ensilage



Enrubannage



Foin



Affouragement en vert

DESTINATIONS



CE QUI FAIT LA RENOMMÉE DE NOS MÉLANGES SUISSES

Nos mélanges fourragers respectent le label ADCF.

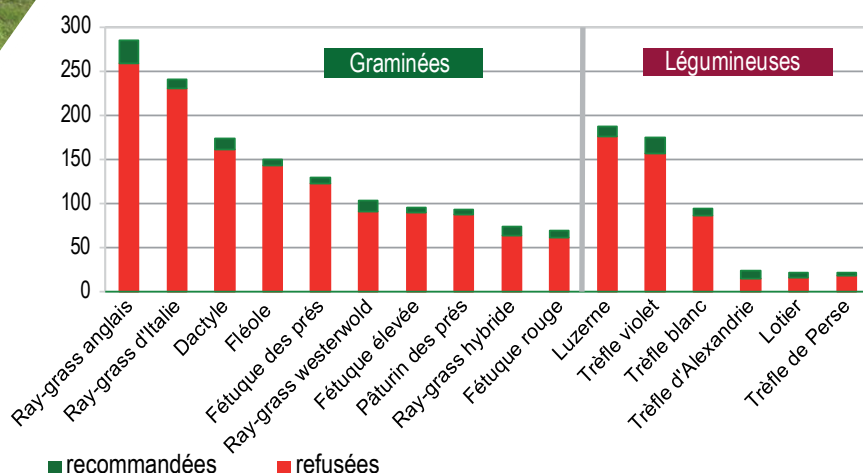
Seules les variétés "recommandées" avec les meilleurs résultats sont inscrites sur la liste positive officielle, établie par l'ADCF et les stations de recherche suisses.



ADCF - Association pour le Développement de la Culture Fourragère

Ils créent, testent et valident les meilleures associations.

Sur 2 000 variétés de semences testées par l'ADCF, seul un très petit nombre d'entre-elles ont été recommandées (voir schéma ci-dessous).



Exemple d'espèces testées	Variétés inscrites au catalogue Européen	Variétés recommandées ADCF pour composition des mélanges suisses
Luzerne	403	9
Trèfle Violet	239	25

Source : Agroscope ART - Stations de recherche de l'Office Fédéral de l'Agriculture Suisse - Changins - Wädenswil - Suisse

PREUVES A L'APPUI

La qualité VESKOF assure un gain de semences de 2 %.

Nos mélanges répondent également à la norme VESKOF, label assurance qualité Suisse pour les semences commercialisées. Celle-ci garantit la composition de nos mélanges, la pureté variétale, le taux de germination, ainsi que l'absence de mauvaises herbes.

Nombre maximum de graines de RUMEX/ha		
Mélange Légumix	Norme 	Norme 
	6 000	300

Calcul de la valeur d'emploi du mélange			
Mélange Légumix		Norme SOC	Norme VESKOF
Luzerne	Pureté	97 %	97 %
	Germination	80 %	82 %
Trèfle Violet	Pureté	97 %	98 %
	Germination	80 %	85 %
Valeur d'utilisation garantie*		81 %	83 %
Gain de semences/ha		2 % (0,7 kg/ha)	

*La valeur d'utilisation s'obtient en multipliant la pureté par la germination pondérée de chaque espèce.

